



*Communiqué de presse
Paris, le 26 avril 2017*

Troisième Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) Consultation : votre avis compte !

Élaboré tout au long de l'année 2016 par les membres du Groupe régional santé environnement (GRSE), le troisième plan régional santé environnement est ouvert à la consultation des Franciliens, jusqu'au 9 juin 2017. Tous les Franciliens sont ainsi invités à donner leur avis sur les 18 actions proposées dans ce plan pour réduire les impacts sanitaires liés à l'environnement car l'environnement et la santé sont l'affaire de tous, il est donc important que chaque citoyen puisse donner son avis et s'exprimer sur les mesures du PRSE 3 <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-sur-le-3e-plan-regional-sante-a2988.html>.

De nombreuses actions pour un environnement plus sain

Les 18 actions programmées dans le PRSE3 visent à créer, sur le long terme, les conditions pour une meilleure santé des Franciliens.

Ces actions abordent différentes thématiques comme l'intégration de la santé dans les politiques d'aménagement, la mise en place de campagnes de mesures de nanoparticules d'origine industrielle dans l'air, la réduction des expositions quotidiennes aux polluants environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant, l'amélioration du système de surveillance et d'alerte des pollens, l'accompagnement des personnes allergiques, le renforcement de la surveillance et de la lutte à l'encontre d'espèces végétales allergisantes et d'animaux vecteurs d'agents pathogènes (moustique tigre notamment) ou encore la mise en place de plans de gestion préventive des risques sanitaires pour l'eau potable.

Ces actions transversales et multipartenaires pourront être valorisées au sein d'un réseau francilien de la santé environnementale dont la mise en place est prévue par le projet de PRSE3. Ce réseau permettra le partage de connaissances et donnera une visibilité plus large à l'ensemble des initiatives existantes en Île-de-France.

Des enjeux de santé environnementale particulièrement marqués en Île-de-France

La santé environnementale traite des impacts de l'environnement naturel, mais aussi intérieur, professionnel, etc. sur notre santé. Elle englobe ainsi de nombreuses problématiques comme la qualité de l'air que nous respirons, le bruit auquel nous sommes exposés ou encore la qualité du logement dans lequel nous vivons.

L'Île-de-France est confrontée à des enjeux forts en termes d'environnement avec des effets potentiels sur la santé des Franciliens :

- une urbanisation dense, à l'origine notamment de pollutions de l'air et de nuisances sonores, dans un contexte dynamique de travaux et de futurs aménagements (dont le Grand Paris) ;
- un habitat ancien dégradé, avec notamment des problèmes d'humidité et de précarité énergétique ;
- une activité industrielle et agricole potentiellement génératrice de nuisances (pollutions air, eau, sols).

Bien que les risques environnementaux n'impactent pas tous les Franciliens de la même manière, la santé environnementale constitue un véritable enjeu de santé publique en Île-de-France. Dans ce contexte, le PRSE3 entend œuvrer à une meilleure prise en compte de ces enjeux au niveau de la région pour la période 2017-2021, en articulation avec le 3^e Plan National Santé Environnement (PNSE3).

Pour rappel

Les 18 actions du PRSE3 sont issues d'une consultation large, commencée en avril 2016. Quatre groupes de travail réunissant au total une centaine d'acteurs du territoire (institutions publiques, associations, collectivités territoriales, etc.) se sont réunis entre juin et décembre 2016. En janvier 2017, les résultats de leurs travaux ont été présentés pour consultation au Groupe Régional Santé Environnement, organe clé de la gouvernance du PRSE3 constitué de représentants des services de l'État, d'élus, d'organismes publics, d'associations de protection de l'environnement, de patients ou de consommateurs et de représentants du monde économique.

Pour retrouver le plan et sa plaquette de présentation : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr> ou <https://www.ars.sante.fr/>

Contacts presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Agence régionale de santé Île-de-France
01 44 02 01 06 / emilie.puech@ars.sante.fr
01 44 02 01 73 / marie.rannaud@ars.sante.fr

DRIEE
01 71 28 45 37 / magali.mauger@developpement-durable.gouv.fr